

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 novembre 2020

Date de la

Convocation :
26 novembre 2020

Date d'Affichage :
4 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-137

Convention tripartite de mise en réserve foncière

**L'an deux mille vingt, le trente novembre à vingt heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : LAURENT Sylvain par AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain.

M. COULOM Nicolas a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

Considérant que la commune de Villard St Pancrace a sollicité le Département des Hautes Alpes afin de pouvoir bénéficier du dispositif « Convention Tripartite » que le Département des Hautes-Alpes déploie en partenariat avec la SAFER auprès des Communes qui ont une stratégie foncière agricole.

Considérant que le Département des Hautes Alpes par courrier en date du 01/10/2020, a donné un avis favorable à cette demande,

Considérant que la mise en œuvre de ce partenariat permettrait :

- D'assurer la transmission des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs sur la commune.
- De restructurer les exploitations locales.
- Et de maîtriser le foncier nécessaire à la mise en place d'une boucle alimentaire avec la production de maraichage sous serres.

VU le projet de convention de mise en réserve foncière contribuant à la réalisation de l'aménagement de la commune de Villard St Pancrace ci-annexé,

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'exposé de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention tripartite ci-annexée avec le Département des Hautes Alpes et la SAFER

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE